



Procès-verbal du Conseil d'Administration Réunion du Lundi 18 Octobre 2021

Le Président **Loreto GUAGLIARDI** ouvre la séance à 19h30.

Présents : Mmes **BIDORET - DANTHEZ** - MM. **CHEVALIER - DUMAS - ESCALLE - LEE - LUMALE - OYHAMBERRY - ROSELIER - STINAT - VIELLE**

Assiste : M. **COURROUYAN** (Directeur Administratif et Financier)

Excusés : Mme **BRETHES - PORTRON** - MM. **BARBARO - FEY - GUAGLIARDI P.** (pouvoir à D. LUMALE) - **JACQUEMAIN** (pouvoir à L. GUAGLIARDI) - **LESCA - LOUSTALOT - MARTINEZ**

Propos du Président

En ouverture de cette réunion, le Président demande un moment de recueillement suite à la disparition de M. Jean Paul DUPORTE, ancien conseiller technique départemental.

Le Président adresse ses plus sincères félicitations aux clubs du FC DOAZIT, du LABENNE OSC et au FC ST VINCENT pour leur beau parcours en Coupe de France avec un 5^{ème} tour disputé ce week-end, et plus particulièrement au FC DOAZIT qui accède au 6^{ème} tour. Un mot d'encouragement est également adressé au club du STADE MONTOIS face à la situation sportive compliquée de son équipe de National 2.

Le Président dresse un bilan des assemblées générales de clubs auxquelles il a pu assister ces dernières semaines, comme à Biscarrosse, Saint Pierre du Mont ou Tarnos. Il souligne la qualité de l'accueil et les paroles bienveillantes à l'encontre du comité départemental dans chacune des réunions. Le Président a pu constater la bonne santé sportive et financière des clubs qui doivent aussi faire face à un afflux important de jeunes licenciés en ce début de saison.



Face à la défection de plusieurs membres titulaires qui ne sont plus en activité dans leurs clubs ce qui ne leur permet plus de siéger, le Président propose la suppression de la commission consultative des Présidents de clubs. En remplacement, la conférence des présidents (es) de clubs sera maintenue au moins mensuellement en visioconférence le vendredi au moment de la pause méridienne.

Dossiers en cours

Homologation du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 20 Septembre 2021

Sur proposition du Président et après en avoir évoqué les points principaux, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 20 Septembre 2021.

Réunion Présidents de Districts / Président LFNA du 06 Octobre 2021

Le Président donne un compte rendu de la dernière réunion entre le Président ENNJIMI et les Présidents de Districts qui s'est tenue le Mercredi 06 Octobre 2021 à Marsac sur l'Isle au siège du District de la Dordogne. Il se félicite de la qualité des échanges de cette réunion qui s'est voulue constructive entre la Ligue et ses Districts.

Comité de Direction de la LFNA du 11 Octobre 2021

Le Président donne un compte rendu de la dernière réunion du Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine qui s'est tenue le Lundi 11 Octobre 2021 à Puymoyen. Lors de cette réunion, Philippe OYHAMBERRY a été proposé au poste de membre du Comité de Direction de l'instance régionale en remplacement de Claude AUGÉY, démissionnaire. Cette proposition fera l'objet d'un vote lors de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue du 30 Novembre 2021. Le Président Loreto GUAGLIARDI a été nommé Président de la commission régionale de structuration des clubs et suivi A.N.S.

Statistiques licences DLF au 12 Octobre 2021

Jérôme COURROUYAN, Directeur Administratif et Financier, fait un point sur l'évolution du nombre de licences avec les chiffres au 12 Octobre. Il se confirme une augmentation importante de prise de licences notamment dans les catégories du football d'animation, pour atteindre un niveau quasi similaire à la saison 2019/2020, soit la période avant la pandémie.

Point sur l'arbitrage

Kevin ROSELIER, responsable du Pôle de l'Arbitrage, fait un point général sur la situation de l'arbitrage landais en ce début de saison.



Au niveau des effectifs, une baisse d'une dizaine d'officiels par rapport à la saison dernière est à déplorer. Plusieurs formations sont d'ores et déjà programmées pour retrouver un effectif permettant une meilleure couverture des compétitions départementales. Les chargés de mission en arbitrage seront prochainement sur les terrains, au plus près des clubs, afin d'aider au recrutement de nouveaux candidats.

Pour encourager les clubs à proposer de nouveaux candidats à la fonction d'arbitre, le Conseil d'Administration décide de prendre en charge le reste à payer des clubs pour une formation initiale à l'arbitrage, soit la somme de 55€ et d'offrir à chaque candidat reçu à l'examen final une tenue complète d'arbitre.

Comme déjà évoqué, le Président réaffirme la position du Comité Départemental dans la priorité des désignations des arbitres : les championnats de Départemental 1 et Départemental 2 seront couverts avant la désignation des arbitres assistants dans le championnat Seniors de Régional 3.

Enfin, le Président indique qu'une étude financière sera prochainement menée pour apporter une aide administrative et technique dans la gestion de l'arbitrage landais.

Pôle de gestion

Comptes de la saison 2020/2021

Jérôme COURROUYAN, Directeur Administratif et Financier, fait une présentation détaillée des comptes clos au 30 Juin 2021. Après avoir relevé les postes les plus significatifs de cet exercice atypique (saison sportive arrêtée au 30 Octobre 2020), il signale la bonne tenue du budget alloué pour la saison, avec une clôture positive à + 25 516 €. Ce bon résultat s'explique notamment par le bon chiffre d'affaires de Cap Landes -réquisitionné par l'Etat durant la période de pandémie- et les aides de l'Etat (activité partielle, fonds de solidarité).

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil d'Administration adopte les comptes de la saison 2020/2021. Ils seront présentés, pour approbation, à l'Assemblée Générale du Samedi 30 Octobre 2021, avec le concours du cabinet d'expertises comptables, In Extenso.

Budget prévisionnel de la saison 2021/2022

Le Président fait une présentation du budget prévisionnel de la saison 2021/2022 équilibré en charges et en recettes à hauteur de 779 411 €. Ce budget tient compte de plusieurs dossiers du personnel en instance de clôture, mais aussi de 3 actions fortes liées au projet associatif départemental :

- L'employabilité dans les clubs pour 20 000 €
- La fondation du bénévolat pour 15 000 €
- La détection, la fidélisation et le recrutement des arbitres pour 10 000 €



Il précise enfin que ce budget a été bâti de façon prudente, dans un contexte de reprise incertain.

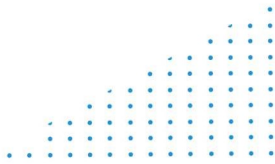
Le Conseil d'Administration adopte le budget prévisionnel de la saison 2021/2022. Il sera présenté, pour approbation, à l'Assemblée Générale du Samedi 30 Octobre 2021.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 30 Octobre 2021

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration adopte l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le Samedi 30 Octobre 2021 à 10h à la salle plurivalente de Tartas :

- Mot d'accueil
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 Juin 2021 – vote –
- Rapport financier de l'exercice comptable 2020/2021 – vote –
- Affectation du résultat financier de l'exercice comptable 2020/2021 – vote –
- Budget prévisionnel de l'exercice comptable 2021/2022 – vote –
- Remise de dotations et distinctions honorifiques
- Intervention des invités
- Propos de clôture du Président du District des Landes de Football

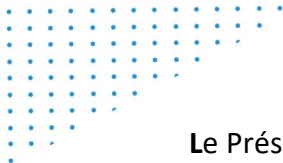
Pôle des Activités Sportives



Mise à jour du calendrier général

Compte tenu de la date de la finale nationale du Festival U13 qui se tiendra les 04 et 05 Juin 2022 à Capbreton, le Conseil d'Administration modifie ses dates des événements de fin de saison et valide les lieux (sous réserve de l'accord des clubs supports) comme suit :

- Jeudi 26 Mai 2022 : fête du football landais - stade de l'Argenté à MONT DE MARSAN
- Samedi 28 Mai 2022 : Grande Journée Foot du Crédit Agricole d'Aquitaine - complexe André Darrigade à DAX
- Dimanche 05 Juin 2022 : finales des championnats Seniors - complexe Jacques Foix à MONT DE MARSAN



Activités du football d'animation

Le Président fait état de plusieurs dysfonctionnements dans l'organisation et le déroulement des plateaux du football d'animation des U6 aux U13. Dans cette période de retour au foot voulue par la Fédération Française, certains clubs ne se déplacent pas, parfois même sans prévenir, ne respectent pas la durée des matches ou encore le temps de jeu de chaque enfant, tout ceci mettant à mal l'organisation sportive d'un plateau.



Un rappel sera fait sur les conditions d'organisation et de déroulement avec l'édition des prochains plateaux ou calendriers de la 2^{ème} phase qui débutera le Samedi 13 Novembre 2021. Si de nouveaux dysfonctionnements, impactant le fonctionnement des clubs recevant, devaient être à nouveau constatés, le Conseil d'Administration autorise le Pôle des Activités Sportives à appliquer des amendes forfaitaires pour absence déclarée d'un club sur un plateau (50€) et pour absence non déclarée (100€). Le produit de ces amendes sera alors affecté aux organisations départementales de fin de saison réservées aux catégories de Jeunes.

Projet associatif 2020-2024

Bilan de la 1^{ère} année de mandature

Le Président dresse un bilan de la première année de mandature. Malgré l'arrêt prématuré de la saison au 30 Octobre 2020 et pour accompagner au mieux les clubs dans cette période très difficile, il précise que le Bureau Exécutif et le Conseil d'Administration ont été réunis chacun à 7 reprises. Un contact permanent a été maintenu avec les présidents de club dans des visio-conférences proposées le vendredi à la mi-journée.

Mise en œuvre de 3 actions prioritaires du Projet Associatif.

Afin de relancer, le Président propose la mise en œuvre de 3 actions prioritaires identifiées dans le projet associatif :

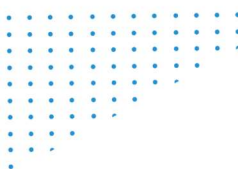


1. Accompagner la structuration des clubs sur leur territoire

- Aide à l'employabilité dans les clubs
- Démarche de projet, suivi des Labels
- Réactivation du plan de formation de dirigeants

Le Conseil d'Administration décide d'allouer la somme exceptionnelle de 20 000 € pour cette action.

2. Soutenir l'engagement bénévole, mieux associer les jeunes dirigeants aux projets du football

- 
- Week-end Clairefontaine + opération bénévole du mois et journée nationale des bénévoles
 - Création du conseil consultatif des jeunes dirigeants
 - Création d'une soirée spécifique de fin de saison

Le Conseil d'Administration décide d'allouer la somme exceptionnelle de 15 000 € pour cette action.



3. Moderniser l'arbitrage au service de la qualité du jeu

- Reprise de l'action 1 club – 1 référent arbitre
- Recrutement de nouveaux arbitres : aide à la formation et dotation (prise en charge des frais pédagogiques et achat d'une tenue complète pour le candidat arbitre reçu)
- Professionnalisation de l'arbitrage : suivi administratif et désignation

Le Conseil d'Administration décide d'allouer la somme complémentaire de 10 000 € pour cette action.

Au total, 45 000 € exceptionnels sont donc provisionnés sur ces 3 actions prioritaires dans Le budget prévisionnel de la saison 2021/2022.

Projet de réforme statutaire

Le Président présente aux membres du Conseil d'Administration un projet de réforme statutaire, qui s'articule autour de 3 idées directrices :

- moderniser la gestion de l'association
- favoriser l'accès aux responsabilités
- conforter la professionnalisation de l'association

Le Conseil d'Administration, autorise l'étude de ce projet selon le calendrier suivant :

- D'ici la fin de l'année, mise en forme des textes par la Commission des Statuts et Règlements
- 1er semestre 2022 : discussions avec les Présidents de clubs au cours de 5 réunions de secteurs
- Eté 2022 : décision du Conseil d'Administration et rédaction des textes définitifs
- Novembre 2022 : présentation en Assemblée Générale

Planning des réunions

Le Président indique les prochaines dates de réunion des élus :

- Samedi 30 Octobre 2021 : Assemblée Générale Comité départemental à TARTAS à 10h
- Mardi 16 Novembre 2021 : Bureau Exécutif (en visioconférence)
- Lundi 13 Décembre 2021 : Bureau Exécutif (en visioconférence)
- Lundi 17 Janvier 2022 : Conseil d'Administration

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h.

Vu le Président, **Loreto GUAGLIARDI**